



## MAIRIE

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi  
et vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
Mardi, jeudi et samedi  
de 9h à 12h

02 97 66 82 08  
mairie@colpo.fr  
www.colpo.fr



## MÉDIATHÈQUE

### Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 19h  
Mercredi de 10h à 12h30  
et de 14h30 à 18h  
Samedi de 10h à 12h30

02 97 66 33 46  
mediatheque@colpo.fr

## ÉTAT CIVIL

**Décès :** José DUCAT, 17/02  
Francine BROSSE, 14/03

## CONSEIL MUNICIPAL

### Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Modification simplifiée du PLU : modalités de la concertation - Ecole NDK :  
Autorisation à signer la convention de prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées bénéficiant du régime du contrat d'association - Augmentation du temps de travail d'un agent.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / délibérations

## ACTUALITÉS

### HOMMAGE

La municipalité s'associe à la douleur de la famille de Francine Brosse, Présidente de l'association des aînés (Club Elisa Baciocchi) décédée subitement le 14 mars dernier à l'âge de 76 ans. Elle laissera l'image d'une personne dynamique, bienveillante et dévouée étant toujours au service de ses adhérents qu'elle choyait tant.



### ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril prochain. Les bureaux de vote se tiendront à l'Espace Camerata de 8h à 19h. Pensez à vous présenter avec votre carte d'électeur ainsi qu'une pièce d'identité.

### RECENSEMENT DES BORNES CADASTRALES

L'IGN (l'Institut National de l'information Géographique et forestière) continue son opération d'inventaire des bornes cadastrales. Propriétaire foncier, élu, forestier, agriculteur ou encore promeneur, chacun est invité à participer au recensement de ces précieux repères dont certains datent de plusieurs siècles ! Pour tout comprendre et savoir comment localiser les bornes, rendez-vous sur le site de l'IGN <https://www.ign.fr>

### MODIFICATION DU PLU

Le public est informé que par arrêté N°16-21 du 13 septembre 2021, Monsieur Le Maire de COLPO a prescrit la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de COLPO. Le public est également informé que par délibération n°2022-011 du 15 mars 2021, la procédure de concertation du public a été fixée. Le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de COLPO sera tenu à la disposition du public jusqu'au 29 avril : en Mairie et sur le site internet de la commune. Plus d'infos : <https://colpo.fr/actualités>

### ÉCOLE NOTRE DAME DE KERDROGUEN

L'école vous ouvre ses portes le **vendredi 29 avril de 16h45 à 19h**. Le Directeur se tiendra à la disposition des familles pour des informations sur les projets, visiter l'école, inscrire leur enfant... Plus d'infos : [ndk.colpo@yahoo.fr](mailto:ndk.colpo@yahoo.fr)

## ALSH : OFFRES D'EMPLOI



L'ALSH de Colpo recherche des **animatrices / animateurs BAFA (ou équivalent)** pour les vacances de Printemps (du 11 au 22 avril), pour les vacances d'été (du 8 au 29 juillet) ainsi que pour le séjour Ados 10/15 ans (du 11 au 16 juillet). Vous pouvez retrouver les offres sur <https://colpo.fr/Acctualité> ou contacter l'UFCV par mail à [accueildeloisirs.colpo@ufcv.fr](mailto:accueildeloisirs.colpo@ufcv.fr) ou [accueiljeunes.colpo@ufcv.fr](mailto:accueiljeunes.colpo@ufcv.fr)

## CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Pour renouveler vos cartes nationales d'identité (CNI) ou passeports, rendez-vous dans une des villes équipées d'un dispositif de recueil (DR). Les villes les plus proches sont : Locminé, Baud, Pluvigner, Sérent et Vannes. Grâce à la pré-demande en ligne, vous n'aurez plus à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie, ce qui permet de réduire le temps de passage pour le dépôt de dossier ! Cette pré-demande est à effectuer en ligne, sur le site <https://ants.gouv.fr/> avant de prendre rendez-vous en Mairie.

## REGLEMENTATION FEU ET BRULAGE DE DECHETS VERTS

**Rappel important** : les feux sont formellement interdits. Il est interdit de brûler ses déchets verts ou ménagers, de jour comme de nuit. En effet, les feux génèrent une pollution (particules fines) et peuvent déclencher un incendie. De plus, il est important de préserver sa santé, et son voisinage. Il est possible d'utiliser les tontes comme paillage ou de les composter. En cas de non-respect de ces mesures, vous pouvez être redevable d'une amende de 450€ maximum.

## ASSOCIATIONS



### TROPHÉE JOB MORVAN

Le 28<sup>ème</sup> Trophée Job Morvan, challenge cycliste en 4 manches réservée aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories, Juniors et Pass'Cyclisme se déroulera en avril et mai 2022. Comme depuis toujours, c'est à Colpo qu'il débutera le **dimanche 3 avril** avec un circuit long de 5,8 km en 17 tours pour les seniors et en 12 tours pour la course Pass'Cyclisme. Les courses débuteront à 13h et 15h15.

### DAÑS HEOL - REPRISSE DES COURS

Reprise des COURS de ZUMBA à partir du 7 avril jusqu'à fin juin 2022, tous les jeudis : de 18h30 à 19h15 KIDS (30€) et de 19h30 à 20h30 ADULTES (40€). Les nouvelles adhérentes pourront faire un cours d'essai.  
Contact : 06 51 92 93 64 / [dansheol56@hotmail.com](mailto:dansheol56@hotmail.com)

### UNACITA

**Samedi 23 avril**, l'UNACITA organise une cérémonie en l'honneur des 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie. Au programme, 10h30 : Rassemblement devant la mairie / 10h40 : Cérémonie devant le Monument aux morts avec dépôt de gerbes. Remise de 2 médailles TRN : CORBEL Jean-Claude et DERIANO Gérard / 11h15 : Vin d'honneur à la Salle Omnisports. Remise de médailles UNACITA : LEROY Bernard.  
Une exposition sur la guerre d'Algérie se tiendra également le **samedi 23 avril de 9h à 18h** à la Salle Omnisports.

## INFORMATIONS DIVERSES

### GMVA : CHANGEMENT DE CONTENEURS INDIVIDUELS

À compter du 28 mars, des agents de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) vont se présenter à votre domicile pour procéder aux échanges des bacs 80L et 120L. Si vous êtes présent : le ou les échanges seront effectués et la fiche «Usager» sera mise à jour. Si vous êtes absent : un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres pour vous inviter à confirmer ou corriger votre fiche «Usager» et à sortir vos bacs à une date ultérieure afin que soit effectué le ou les changements. Le service Prévention et Gestion des Déchets reste à votre disposition pour tout complément d'informations au 02 97 68 33 81.



### PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 22 avril de 9h30 à 12h30**.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**